

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7383**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé - Mention Écologie, Environnement - Spécialité: Toxicologie de l'Environnement. Finalité R&P

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Maine - Le Mans, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Angers	Président de l'université du Maine, Président de l'Université d'Angers, Recteur de l'académie

Cette certification fait l'objet d'une co-habilitation : chaque certificateur est en mesure de la délivrer en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110 Spécialités pluri-scientifiques, 112 Chimie-biologie, biochimie, 118 Sciences de la vie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel est capable de:

- Mettre en œuvre un projet: définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action.
- Réaliser une étude : poser une problématique ; construire et développer des programmes de recherche pertinents ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des stratégies.
- Rédiger clairement des rapports scientifiques et des bilans, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, communiquer en langues étrangères (compréhension et expression écrites et orales)
- Mettre en œuvre une démarche expérimentale: identifier les sources d'erreur ; analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation ; valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ; apprécier les limites de validité d'un modèle ; résoudre par approximations successives un problème complexe

Compétences organisationnelles :

- Travailler en autonomie: établir des priorités, gérer son temps, s'auto-évaluer, élaborer des projets de formation.
- Utiliser les technologies de l'information et de l'enseignement et de la communication.
- Effectuer une recherche d'information: préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.

Compétences relationnelles :

- Travailler en équipe: s'intégrer, se positionner, collaborer
- S'intégrer dans un milieu professionnel: identifier ses compétences et les communiquer, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel, respecter les procédures, la législation et les normes de sécurité

Compétences scientifiques générales

- Connaître et respecter les réglementations
- Analyser une situation scientifique (fondamentale et/ou appliquée) complexe
- Adopter une approche pluridisciplinaire

Compétences disciplinaires spécifiques

- Connaissances approfondies en toxicologie de l'environnement, sur l'impact des molécules chimiques et naturelles sur l'homme, son environnement et le milieu écologique,
- une étude critique des effets induits par des contaminants environnementaux sur les organismes vivants,
- une sensibilisation aux différents problèmes du comportement et du devenir des composés chimiques pouvant devenir toxiques après transformations dans l'environnement (transfert inter-compartimentaux et bio-transformation).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La recherche publique c'est-à-dire dans les universités, les grands établissements de l'enseignement supérieur ainsi que les grands organismes de recherche (CNRS, INRA, Inserm, IFREMER, IRD, BRGM, SHOM).

Le secteur privé industriel

Le secteur des experts Nationaux et Européens

chargé de mission ou chargé d'études en environnement,
ingénieur ou conseiller environnement dans les entreprises,
ingénieur en techniques d'études des systèmes écologiques,
chargé de communication et de médiation,
animateur en environnement,
consultant indépendant ou en bureaux d'études en environnement,
Chercheur,
Maître de conférences,
Ingénieur qualité,

chargé de mission en bureau d'étude,
 expert auprès des agences d'évaluation des risques des toxiques pour l'environnement,
 Ingénieur d'étude

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K2108 : Enseignement supérieur
- K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société
- K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant
- H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
- H1501 : Direction de laboratoire d'analyse industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La formation de M2 est organisée en 2 semestres, offrant la possibilité d'une finalité Pro ou Recherche.

Au cours du premier semestre (30 ECTS), les étudiants suivent une formation multidisciplinaire en écologie et environnement, et se spécialisent dans le domaine de la toxicologie.

En fonction de leur finalité professionnelle ou recherche, ils développent la maîtrise d'outils opérationnels ou approfondissent la formation à la recherche.

6 UE obligatoires (18 ECTS)

- UE 1 Ecotoxicologie (3 ECTS)
- UE 2 Gestion et contrôle des bioagresseurs (3 ECTS)
- UE 3 Impact des produits phytosanitaires et toxicologie environnementale (3 ECTS)
- UE 4 Réponses des Organismes aux stress environnementaux
- UE 5 Projet d'insertion professionnelle (PIP : valorisation par la recherche et insertion professionnelle) (3 ECTS)
- UE 6 Anglais (3 ECTS)

2 UE au choix parmi 9 UE (12 ECTS)

- Formation à la recherche bibliographique (9 ECTS)
- Surveillance sanitaire et toxicovigilance (3 ECTS)
- Biologie de la conservation (3 ECTS)
- Diagnostic environnemental des zones humides (3 ECTS)
- Transmission de maladies par les insectes, lutte anti-vectorielle (3 ECTS)
- Analyses de données, modélisation (3 ECTS)
- Droit de l'environnement (3 ECTS)
- Substances naturelles actives : impact sur la santé et l'environnement
- Processus d'homologations Nationaux et Européens des pesticides et biocides

Au second semestre (30 ECTS), les étudiants réalisent un stage de 6 mois soit en milieu professionnel soit en initiation à la recherche dans un laboratoire de recherche ou dans le département R&D d'une entreprise.

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		oui
Par candidature individuelle	X		Enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Master Zones Humides continentales et littorales : Ecologie, Eco-ingénierie, Bio-indicateurs (Université d'Angers) Master Ecologie et Développement Durable (Université d'Angers-Université Catholique de l'Ouest). Possibilité d'équivalences totales ou partielles, ce qui entend des accords divers avec d'autres universités Autres certifications : Co-habilitation avec l'Université du Maine	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 10 octobre 2008 relatif aux habilitations de l'université d'Angers à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

site web de l'Université www.univ-angers.fr

email : Christian.legros@univ-angers.fr; tel : 02 41 73 50 67 ; fax : 02 41 73 52 15

Lieu(x) de certification :

Université d'Angers

Université du Maine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Angers

Université du Maine

Historique de la certification :

Ce Master 2 spécialité « Toxicologie de l'Environnement » provient des formations initiales précédemment habilitées, le DEA « Altérations des Systèmes Biologiques, Gestion des risques et Analyses des Contraintes » (habilitation en 2000, DEA n°203) et du Master 2 recherche « Altérations des Systèmes Biologiques » (habilitation en 2004 et habilitation en 2008)

Par rapport à l'ancien Master 2, le nombre de modules d'enseignement a été augmenté pour offrir une formation plus en adéquation avec la recherche face aux enjeux et à la compétitivité toujours plus importants aux niveaux National, Européen et International. De plus, cette formation, réorganisée dans le contenu de ces enseignements, répondra beaucoup plus aux attentes du monde socio-économique

Certification précédente : [mention ecologie-environnement spécialité à finalité recherche: altération des systèmes biologiques cohabilitation université du maine](#)